



Distr.  
RESTREINTE  
A/AC.25/SR.296  
19 février 1953  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZIEME SEANCE (PRIVEE)

Tenue au Siège, à New-York  
le lundi 9 février 1953, à 15 heures.

SOMMAIRE

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. La question du déblocage des comptes arabes bloqués en Israël.
- 3. La question de la présentation, par le Gouvernement d'Israël, des rôles d'impôts, du cadastre et d'autres documents pertinents en vue de permettre dans chaque cas individuel, l'évaluation des biens-immeubles appartenant à des Arabes.
- 4. Autres questions.

PRESENTS

Président : M. BARAN Turquie

Membres : M. BRACO Etats-Unis d'Amérique  
M. ORDONNEAU France

Egalement présents :

M. RAFAEL )  
M. PRAGAI ) Israël

Secrétariat :

M. CHAI Secrétaire principal par  
intérim  
M. REEDMAN

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté

2. LA QUESTION DU DEBLOCAGE DES COMPTES ARABES BLOQUES EN ISRAEL

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue à M. Rafael. La Commission l'a invité à sa séance pour déterminer les progrès accomplis en ce qui concerne le déblocage des comptes bloqués. Il constate que deux mois environ se sont écoulés depuis que la Commission a été informée que la libération de la première tranche aurait lieu au début du mois de mars 1953.

M. RAFAEL (Israël) déclare que la situation est la suivante : l'engagement pris par son Gouvernement de libérer la première tranche d'un million de livres sterling au début du mois de mars 1953 demeure valable. Dans l'intervalle, les autorités israéliennes ont pris, tant en Israël qu'à l'étranger, les dispositions techniques indispensables. M. Rafael croit savoir que les directives nécessaires ont été données aux filiales des banques intéressées dans le Moyen-Orient et que les formulaires pour la présentation des demandes seront prêts dans le courant du mois de février. Les paiements pourront donc commencer le 1er mars.

Mais M. Rafael ne veut pas s'en tenir à ces quelques explications. Il désire signaler à la Commission certains faits qui retiennent actuellement l'attention de son Gouvernement. L'engagement pris par Israël de libérer la première tranche a été accueilli chaleureusement par la Commission comme un pas important vers la solution des différends avec les pays voisins et l'allégement du sort des réfugiés. Mais s'il considère les progrès que cette mesure a permis de réaliser dans la voie de la solution de différends, le Gouvernement d'Israël non seulement n'a aucune raison d'être satisfait, mais encore doit se montrer préoccupé. M. Rafael rappelle à ce sujet qu'à la 290ème séance de la Commission, tenue le 22 septembre 1952, il a fait la déclaration suivante: "L'absence de progrès vers un règlement pacifique dans cette région qui est d'une importance vitale pour la sécurité du monde ne préoccupe pas seulement Israël; elle inquiète également tous les Etats pacifiques, Membres de l'Organisation des Nations Unies. Des gouvernements amis nous ont indiqué qu'Israël servirait

la cause de la paix et de la compréhension mutuelle en prouvant une fois encore par des mesures pratiques qu'il est prêt à se rapprocher de ses voisins intransigeants et demeurés hostiles. Jusqu'ici, ils n'ont rien fait pour nous encourager à intensifier nos efforts dans ce sens. Cependant, c'est une conscience plus étendue de nos responsabilités internationales qui inspire nos actes. Nous ne nous retournons pas à chaque pas pour mesurer la distance que nous avons déjà parcourue mais nous cherchons à voir si nous nous approchons de notre objectif, ou bien s'il s'éloigne davantage à chaque pas que nous faisons dans sa direction".

Le Gouvernement d'Israël n'a pas caché à la Commission les sacrifices que la décision de débloquer les comptes représente pour Israël, tant politiquement que financièrement, en raison de l'attitude hostile que les Gouvernements des pays avoisinants n'ont cessé d'adopter. Il a également appelé l'attention sur le boycottage et le blocus économiques exercés par les Gouvernements des Etats arabes; il a signalé que ces Etats ne tenaient aucun compte de la résolution par laquelle le Conseil de sécurité s'était opposé à toute mesure portant atteinte à la libre circulation des navires dans le canal de Suez. En dépit de la guerre économique que les pays arabes mènent sans relâche contre lui, le Gouvernement d'Israël s'est déclaré prêt pour prouver sa bonne volonté à s'acquitter de l'engagement qu'il avait pris.

Il a fait honneur à cet engagement qui est actuellement en voie d'exécution. Quel en est le résultat ? Le Gouvernement d'Israël n'a constaté aucune réaction positive du côté arabe. L'occasion de faire état des mesures prises par le Gouvernement d'Israël s'est largement présentée au cours du débat prolongé sur la question palestinienne, durant la septième session de l'Assemblée générale. Les délégations arabes n'ont cependant pas prononcé une seule parole qui dénote une réaction positive.

En effet, l'Egypte ne continue pas seulement à ne tenir aucun compte de la décision du Conseil de sécurité relative au blocus du Canal de Suez, mais, depuis la précédente séance de la Commission à laquelle M. Rafael a assisté, ce blocus illicite a même été étendu à des cargaisons antérieurement épargnées. Récemment, une cargaison de viande en provenance d'Ethiopie, transportée par un cargo norvégien affrété par une compagnie française, n'a été libérée qu'à la suite de sévères protestations du Gouvernement d'Israël appuyées par les

Gouvernements éthiopien, français et norvégien. Pour montrer où en sont actuellement les choses dans ce domaine en raison de l'inaction des Nations Unies, M. Rafael cite un autre cas relaté dans le New York Times du 27 janvier 1953: les rescapés d'un navire finlandais qui avait coulé dans la mer Rouge après l'explosion de sa cargaison d'engrais avaient été recueillis par un navire norvégien; ils n'ont pas été autorisés à débarquer en Egypte, parce que le navire norvégien figure sur la liste noire du Gouvernement égyptien. Or, les rescapés n'avaient été mêlés en rien au blocus illicite exercé par l'Egypte. Le refus de les laisser débarquer et de les hospitaliser marque une nouvelle étape dans la voie de l'anarchie internationale. De nouveaux navires battant pavillon des Etats-Unis ont été portés récemment sur la liste noire égyptienne pour avoir simplement fait escale dans des ports israéliens.

Depuis les mois de septembre et d'octobre 1952, on a constaté une intensification générale du boycottage économique contre Israël. La Commission politique de la Ligue arabe a décidé récemment de renforcer ce boycottage, qui a été étendu à la Libye. Des bureaux de boycottage ont été ouverts au Yémen. Un autre incident est de nature à affecter les comptes arabes bloqués: la Ligue arabe a envisagé récemment d'interdire les banques du Moyen-Orient qui possèdent des filiales en Israël. M. Rafael pense que l'exécution de l'engagement de son Gouvernement se heurterait à de sérieuses difficultés si ces nouvelles mesures de guerre économique étaient appliquées par les Gouvernements arabes.

Les compagnies de transport aérien et maritime possédant des filiales en Israël ont également été menacées de se voir interdire toute activité dans les pays arabes. L'Egypte est devenue le porte-drapeau des pays arabes dans le mouvement dirigé contre l'Accord germano-israélien de compensation; Israël considère que ce mouvement est extrêmement choquant du point de vue moral et politique. Conjointement avec d'autres délégations arabes, la délégation de l'Egypte a manifesté son opposition à cet Accord au sein de la Commission politique spéciale et a menacé de prendre des mesures contre l'Allemagne. Le Gouvernement d'Israël sait que l'Egypte a envoyé à la République fédérale d'Allemagne une note dans laquelle elle déclarait que l'Egypte et les pays arabes étaient en guerre avec Israël et menaçait l'Allemagne de représailles sévères au cas où elle ne répudierait pas l'Accord.

Est-ce ainsi que l'on répond à l'empressement manifesté par Israël, de libérer les fonds arabes ? Le 24 janvier 1953, le Chef du Gouvernement égyptien a, paraît-il, déclaré qu'après s'être libéré de ses ennemis intérieurs, le peuple égyptien s'emploierait à libérer la Palestine et à la restituer à ses fils. Les pays arabes s'efforcent de réarmer et d'obtenir les armes les plus modernes; cette situation force Israël à redoubler de vigilance et à maintenir sa puissance militaire, avec les répercussions que cela entraîne en ce qui concerne ses ressources matérielles.

Israël est obligé de constater qu'à l'Assemblée générale les Etats arabes se sont montrés hostiles à nouveau à toute espèce de règlement, par voie de négociation, du différend avec Israël, et qu'ils ont manifesté ouvertement et violemment leur opposition à tout contact direct avec Israël en vue du règlement des problèmes pendants. Au geste d'apaisement du Gouvernement d'Israël, les Etats arabes ont répondu par une attitude belliqueuse. Mais Israël est un pays qui honore ses engagements et il procédera donc à la date fixée, c'est-à-dire le 1er mars 1953, au déblocage d'un million de livres israéliennes, soit l'équivalent d'un million de livres sterling.

M. BARCO (Etats-Unis d'Amérique) est convaincu que la Commission aura appris avec satisfaction que l'exécution des mesures annoncées est en bonne voie et que la première tranche sera débloquée le 1er mars. La Commission n'ignore pas les difficultés inhérentes auxquelles se heurte le Gouvernement d'Israël. On ne peut s'attendre à ce qu'Israël ferme les yeux sur tous les problèmes que M. Rafael a évoqués. Toutefois, on ne connaît pas encore la réaction que le versement des fonds provoquera chez les intéressés, dont la plupart ignorent probablement le temps qu'exige une opération de ce genre. Pour sa part, et il croit que c'est aussi l'avis de la Commission, M. Barco constate une amélioration de la situation générale, que les problèmes sur lesquels M. Rafael a appelé l'attention ne laissent peut être pas apercevoir clairement. La situation a évolué et le Gouvernement des Etats-Unis peut croire qu'elle a évolué dans un sens favorable. M. Barco pense que les résultats des mesures prises par Israël seront bientôt évidents.

M. ORDONNEAU (France) s'associe à la déclaration de M. Barco et exprime sa satisfaction des progrès annoncés par M. Rafael. La Commission a toujours été persuadée que le déblocage annoncé aurait lieu. Bien que les mesures prises par le Gouvernement d'Israël n'aient pas provoqué de réaction très favorable, il croit qu'elles auront un écho certain. Toutefois, il s'agit d'un problème à longue échéance et il ne faudrait pas accorder trop d'attention à des attitudes superficielles. M. Ordonneau croit également qu'en raison de la situation d'Israël, la position de ce pays sera considérablement renforcée vis-à-vis de ses voisins s'il libère les comptes bloqués et s'il résout la question des indemnités. M. Ordonneau pense, comme M. Barco, qu'il existe dans certaines parties du Moyen-Orient des indices qui révèlent qu'il doit être possible de diminuer la tension entre Israël et ses voisins.

3. LA QUESTION DE LA PRESENTATION, PAR LE GOUVERNEMENT D'ISRAËL, DES ROLES D'IMPÔTS, DU CADASTRE ET D'AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS EN VUE DE PERMETTRE, DANS CHAQUE CAS INDIVIDUEL, L'ÉVALUATION DES IMMEUBLES APPARTENANT A DES ARABES.

Le PRESIDENT rappelle que M. Comay a promis à M. Berncastle, à Jérusalem, que les rôles d'impôts et le cadastre dont la Commission a besoin pour procéder, dans chaque cas individuel, à l'évaluation des biens immeubles appartenant à des Arabes, seraient mis à la disposition de la Commission.

M. RAFAEL (Israël) dit qu'il croyait que la question avait été réglée. Il s'informerait de la situation exacte.

M. CHAI (Secrétaire principal par intérim) fait observer que la Commission pourrait avoir besoin de ces documents bientôt. Il conviendrait de prendre avec Israël les dispositions qui s'imposent pour pouvoir consulter ces documents. La Commission aura probablement besoin d'abord d'un certain nombre de documents, puis d'autres, mais non pas de tous en même temps.

M. RAFAEL (Israël) déclare qu'il informera son Gouvernement des vœux de la Commission.

M. ORDONNEAU (France) précise que la Commission tient uniquement à faire savoir qu'elle pourrait avoir besoin des documents.

M. BARCO (Etats-Unis d'Amérique) fait ressortir que l'on a voulu donner un caractère officiel à un accord qui n'avait été réalisé qu'en principe.

Le PRÉSIDENT remercie M. Rafael et exprime l'espoir que les problèmes auxquels se heurte le Gouvernement d'Israël seront résolus. En tout cas, il croit que les mesures prises par Israël favoriseront la cause de la paix.

M. RAFAEL (Israël) remercie les membres de la Commission pour les paroles d'optimisme et d'encouragement qu'ils ont prononcées. La situation dans le Moyen-Orient revêt une telle importance et peut-être un tel caractère de gravité qu'il ne faut pas se contenter de formuler des vœux pieux. Les vœux doivent se traduire par des actes; il faut convaincre les pays arabes qu'il ne servirait à rien d'entretenir les haines passées et que le moment est venu de changer d'attitude. Si l'on veut résoudre les problèmes actuels et éviter une catastrophe dans l'avenir, il importe d'aborder vigoureusement et sous un angle nouveau la tâche du rétablissement de la paix et de la sécurité dans le Moyen-Orient.

M. Rafael (Israël) se retire.

#### 4. AUTRES QUESTIONS

Le PRÉSIDENT suggère que les membres de la Commission se mettent en rapport avec M. Hadawi spécialiste des questions agraires, afin d'avoir avec lui un échange de vues avant d'aborder l'examen des documents qu'il a présentés.

M. CRDONNEAU (France) approuve cette suggestion.

M. BARCO (Etats-Unis d'Amérique) appuie également la suggestion du Président. M. Hadawi a eu le temps d'avancer dans son travail relatif aux microfilms et l'on sera mieux à même, compte tenu des résultats de son travail, de juger de quels éléments on aura besoin pour procéder à l'évaluation. Il propose que M. Chai informe M. Hadawi qu'il importe de faire vite.

M. CHAI (Secrétaire principal par intérim) dit qu'il en serait fait ainsi.

La séance est levée à 16 heures 10.